



Le Saint-Siège

*DISCOURS À M. HENRY R. LABOUISSÉ, DIRECTEUR EXÉCUTIF DE L'UNICEF**

Mercredi 28 juin 1978

Monsieur le Directeur Exécutif,

A l'approche de l'Année Internationale de l'Enfance, nous sommes vraiment heureux de recevoir votre visite. Nous saluons en vous le Directeur Exécutif du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, sachant que votre organisation a été désignée par l'Assemblée Générale comme agence-directrice de l'Année Internationale.

Nous désirons vous dire sans tarder combien nous apprécions tout le bien que, depuis des années, l'UNICEF, accomplit en faveur des enfants du monde. Nous avons soutenu de bon cœur toutes vos activités tendant à subvenir aux besoins essentiels de l'enfant, et, en même temps nous avons sans cesse exprimé notre opposition à toute implication dans des projets directement ou indirectement favorables à la contraception, à l'avortement ou à toute autre pratique qui manque de respect pour la valeur suprême de la vie.

Quant à l'Année Internationale de l'Enfant, le Saint-Siège était d'avis qu'un tel événement ne devait pas être une occasion pour multiplier des initiatives étrangères au bien-être de l'enfant. Le Saint-Siège constate avec satisfaction que cette même opinion a été exprimée par l'Assemblée Générale de l'Organisation des Nations Unies lorsqu'elle a déterminé les objectifs généraux de l'A.I.E., qui parle d'"amener les autorités et le public à avoir une plus nette conscience des droits spéciaux de l'enfant" et qui préconise "des activités soutenues au bénéfice de l'enfance" (Résolution de l'Assemblée Générale A/31/169 du 21 décembre 1976).

L'intérêt de l'Eglise pour cet événement est en harmonie avec la constante sollicitude que tout au long des siècles elle a démontrée pour le bien-être des enfants. Cette sollicitude est une expression de sa fidélité au programme que lui a fixé son Fondateur Jésus-Christ qui a affirmé

que "quiconque n'accueille pas le Royaume de Dieu en petit enfant, n'y entrera pas" (Lc 18, 17). Et surtout, le Christ identifie l'enfant avec sa propre personne: "Quiconque accueille un de ces petits enfants à cause de mon Nom, c'est moi qu'il accueille" (Mc 9, 37). Pour l'Eglise donc, un service à l'enfance n'est pas un objectif transitoire, mais plutôt une tâche permanente accomplie avec dignité et en constante priorité.

Un intérêt renouvelé pour les réels besoins de l'enfance est dicté en outre par une conscience réaliste de la situation actuelle du monde. Malgré les progrès techniques, des enfants continuent à souffrir et à mourir par manque d'alimentation ou comme victimes de violences ou de conflits armés qu'ils ne comprennent pas. D'autres sont victimes de négligence émotive. Il y a des gens qui empoisonnent l'esprit des jeunes en leur insufflant des préjugés ou de stériles idéologies. Et aujourd'hui, des enfants sont exploités même au point d'être utilisés pour satisfaire les plus basses dépravations des adultes. Un méprisable aspect de cette exploitation est le fait que ceci est souvent réglé par de puissantes forces en vue de gains financiers.

Etendant notre regard encore plus loin sur la situation du monde, nous voyons qu'il y a une autre discrimination nuisible dont l'enfant est l'objet et qui devra attirer très sérieusement l'attention de l'A.I.E. A notre époque, beaucoup de gens considèrent l'enfant comme un fardeau, comme une restriction de leur liberté, plutôt que comme la vivante expression de l'amour des parents. D'autres dénie à l'enfant le droit fondamental d'avoir une mère et un père unis par le mariage. Or, il faut que toute société répète vigoureusement que l'enfant a un droit qui lui vient de Dieu, le droit de naître et celui d'avoir un père et une mère unis par les liens du mariage, le droit de naître dans une famille normale. Ce serait une manière de contradiction, si, à l'occasion de l'Année Internationale de l'Enfant, on développait ces activités dont l'inspiration et le dessein sont de refuser la bienvenue à l'enfant ou même de l'empêcher de naître.

Afin de réaliser ses objectifs, cette Année est appelée à promouvoir l'inestimable valeur de l'enfant dans le monde actuel : l'enfant comme enfant, comme être humain et pas simplement comme adulte en puissance. L'enfance est une phase essentielle de la vie humaine, et chaque enfant a le droit de vivre pleinement son enfance et de donner une contribution personnelle pour l'humanisation de la société et pour son développement et son renouvellement. Nous connaissons tous personnellement cette contribution de l'enfant au monde. Qui n'a pas été frappé par le simple, direct et innocent discernement qu'ont les enfants des situations, par leur générosité ouverte et aimable, par leur manque de préjugés et de discrimination, leur joie contagieuse et leur sens spontané de fraternité, et aussi par leur capacité de sacrifice remarquable et leur idéalisme?

C'est pourquoi l'Eglise insiste vivement sur le fait que chaque enfant est une personne humaine et qu'il a droit au développement intégral de sa propre personnalité. Le rôle de la famille est irremplaçable à cet effet, car l'enfant ne peut être soutenu et assisté en dehors de sa famille qui est le premier facteur de son développement physique, psychique, intellectuel, moral et religieux. Nous encourageons en conséquence tous les efforts faits pour développer les services en faveur

de l'enfance et pour augmenter la qualité de ces services, spécialement sur une base permanente.

Dans tous ces efforts l'enfant doit rester au centre de l'intérêt : chaque enfant et tout enfant dans le monde. Nous avons l'espoir que des projets nouveaux et revitalisés fleuriront pour pourvoir, partout, aux besoins de l'enfant. Et nous sommes convaincu que sur cette voie les profondes exigences de la jeune et vulnérable personne humaine seront satisfaites : avant tout leur droit à la vie, à la vérité, à l'amour.

Nous constatons avec plaisir que beaucoup de catholiques, individuellement, ainsi que de nombreuses organisations catholiques et Eglises locales ont pris part à la préparation de l'Année Internationale de l'Enfance. Leur contribution effective sera de se dédier eux-mêmes — dans un esprit de fidélité au message de l'Evangile — aux besoins de l'enfant, et de développer des programmes appropriés qui assisteront les enfants sous les différents aspects de leur vie. Nous avons confiance que de tels programmes accorderont tout particulièrement la priorité aux besoins des enfants désavantagés, aux handicapés physiques et mentaux, aux enfants abandonnés et à tous ceux qui se trouvent dans une particulière situation de misère et de souffrance.

Animé de ces sentiments, nous implorons les bénédictions du Seigneur sur tous ceux qui travaillent pour réaliser ces idéaux de grande élévation et nous prions le Seigneur pour qu'il vous soutienne, vous-mêmes et tous ceux qui collaborent dans cette grande œuvre de solidarité humaine.